

# DOSSIER SÉCURITÉ

VERSION FINALE



CORCELLES-PRÈS-PAYERNE  
1<sup>ER</sup> AU 5 JUILLET

FÊTE RÉGIONALE DU GIRON DE LA BROYE DE LA FÉDÉRATION  
VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES (FVJC)

[WWW.GIRONBROYE09.CH](http://WWW.GIRONBROYE09.CH)

**RAIFFEISEN**



**ABUACHE & FILS**  
MATRISSE FÉDÉRALE  
PLATRERIE-PEINTURE  
Corcelles/Payerne



Entreprise forestière  
**Nicolas BULLIARD**  
1562 Corcelles/Payerne

**connect**  
groupe

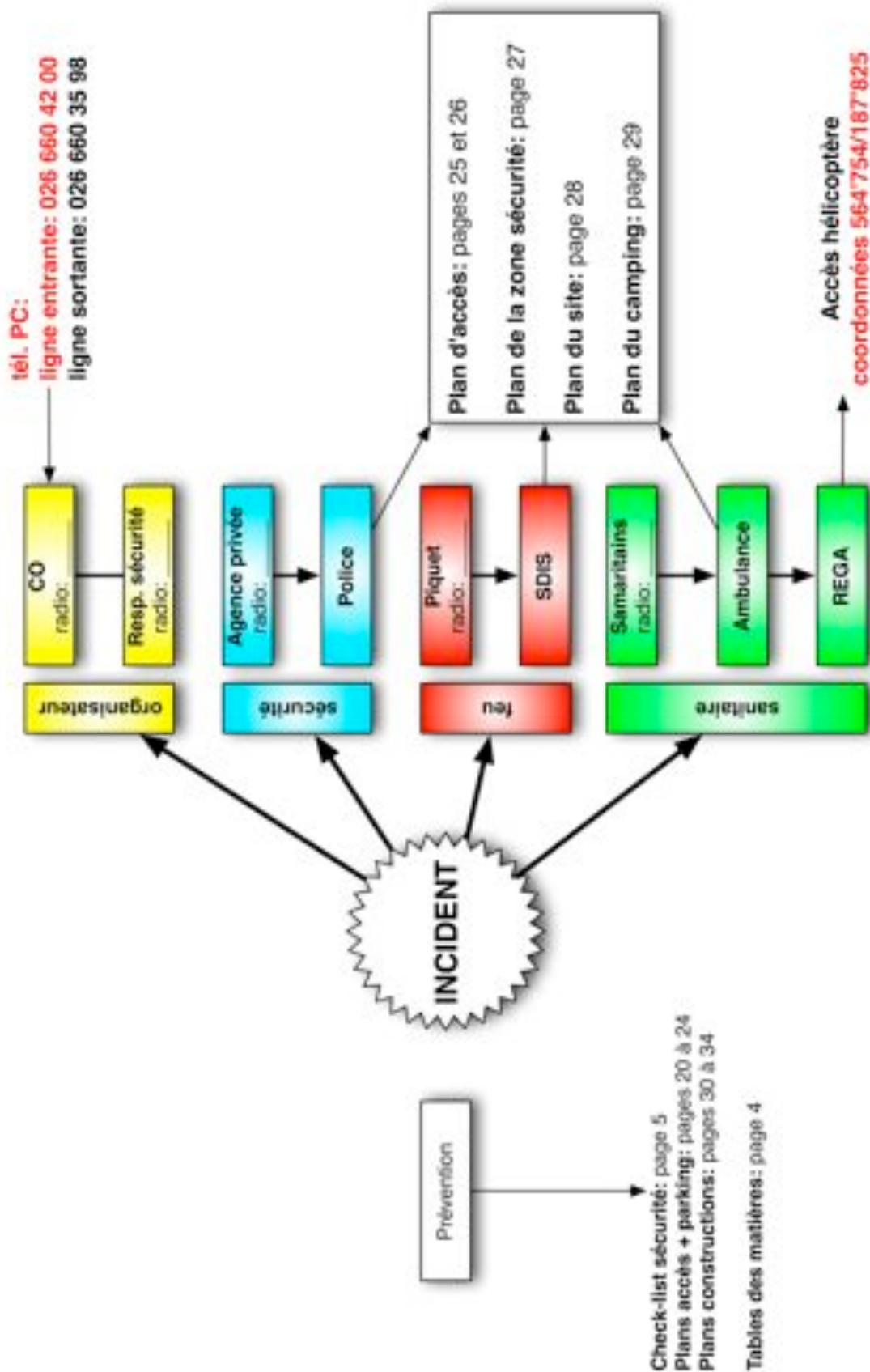


**LaBroye**  
HERDO

**VAUDOISE**  
ASSURANCES



# CONCEPT DE SÉCURITÉ





## **LE DOSSIER SÉCURITÉ...**

Le but du présent dossier est de centraliser toutes les informations concernant la prévention et la sécurité lors de la manifestation. Ce dossier est élaboré par la commission sécurité du giron ainsi que le CO. Il évolue au fur et à mesure de l'avancée du projet et prend en compte les remarques faites lors des séances sécurité qui réunissent autorités, services de secours et organisateurs de la manifestation.

### **NOTE DES AUTEURS :**

Cette version du « publique » du dossier sécurité diffère de l'original uniquement pour les points suivants:

- Les images sont enregistrées en basse qualité afin de faciliter l'accès à ce document sur internet.
- Les procès-verbaux des trois séances sécurité n'apparaissent pas à la fin du dossier.
- Certaines informations des contrats (montants, coordonnées, ...) ont été effacées.



- Table des Matières

<b>Concept de sécurité</b>	<b>2</b>
<b>Descriptif de la manifestation</b>	<b>5</b>
<b>Chek-list sécurité de la manifestation</b>	<b>6</b>
<b>Annexes à la check-list</b>	
Autorisation et soutien de la Commune	8
Permis temporaire	9
Programme de la manifestation	10
Organisateurs	11
Charte FVJC sur la vente d'alcool	12
Contrat agence de sécurité	13
Contrat nez-rouge	16
Contrat samaritains	17
Charte du camping	18
Lettre type pour perturbateurs	19
<b>Plans du parking</b>	
Plan d'accès au parking	20
Plan d'accès au parking (dimanche)	21
Plan de sortie du parking	22
Plan du parking	23
Plan du cortège	24
<b>Plans d'accès pour les secours</b>	
Plan d'accès à la place de fête	25
Plan d'accès à la zone sécurité	26
Plan de la zone sécurité	27
Plan de la place de fête	28
Plan du camping	29
<b>Plans des constructions</b>	
Bar « L'aurore boréale »	30
Caveau	31
Karaoké	32
Cantine vendredi – samedi	33
Cantine dimanche	34
<b>PV des séances sécurité</b>	<b>35</b>

## **LA MANIFESTATION**

Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2009 aura lieu le Giron de la Broye FVJC 2009 à Corcelles-près-Payerne. C'est une manifestation populaire, sportive et festive qui attire non seulement de nombreux jeunes (16 à 26 ans) de tout le canton de Vaud et de la Broye fribourgeoise, mais aussi la population de tout âge de la région de Payerne et environs. Au plus fort de la manifestation (d'un budget de 500'000.-), ce seront plus de 8'000 personnes qui se retrouveront sur les 172'300 m<sup>2</sup> de la place de fête aménagée à cet effet. Entre 600 et 800 bénévoles seront mobilisés pour le bon déroulement de la manifestation.





## **CHECK-LIST SÉCURITÉ**

### **DEMANDE DE PERMIS TEMPORAIRE (COMMUNE)**

Le permis temporaire a été établi par la Commune. Il nous permet de vendre des boissons alcoolisées jusqu'à 21° du 1<sup>er</sup> au 6 juillet à 02h00. Tous les jours les points de ventes doivent être fermés à 05h00 exception faite de la tonnelle. La vente d'alcool est interdite entre 05h00 et 09h00.

### **GENRE ET DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION**

Giron de la Broye de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC). La manifestation a pour but de réunir les jeunes du canton afin de s'affronter dans une ambiance amicale lors de compétitions sportives et de fraterniser lors d'une partie de la manifestation plus festive.

Nous attendons environ 8'000 personnes lors du pic de fréquentation le samedi soir et environ 2'000 sportifs durant la manifestation.

Voir le programme provisoire en annexe pour plus de détails.

Le public visé est les membres de la FVJC ainsi que les habitants de Corcelles et de la région immédiate. Notre programme vise exclusivement les plus de 16 ans ou les plus jeunes s'ils sont accompagnés de leurs parents.

### **DATE(S), HEURE(S), DURÉE ET ENDROIT(S)**

La manifestation se déroulera du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009 (~14h00) au lundi 6 juillet 2009 (02h00).

La place de fête se situe aux alentours de la place de sport de Freybonnaz à Corcelles-près-Payerne.

### **BOISSONS DÉBITÉES**

Minérales et boissons alcoolisées jusqu'à 21°. Nous respectons la charte concernant les alcools forts mise en place par la FVJC. Une consigne de 10.- est prévue pour les grandes bouteilles et de 1.- pour les petites bouteilles en verre.

### **ASSURANCE RC**

Conclues par la FVJC.

### **SÉCURITÉ PRIVÉE**

Nous travaillons avec la société Protect'Service d'Yverdon-les-Bains. leurs agents seront présents du mercredi au dimanche afin d'assurer le service de sécurité.

Le jeudi, ils s'occuperont aussi de la fouille organisée à l'entrée du concert de Tafta.

### **DIFFUSION ET/OU EXÉCUTION MUSICALE**

Nous sommes en contact avec la SUIA. Ils nous ont transmis tous les formulaires nécessaires à remplir avant et pendant le giron.



## **APPAREIL D'AMPLIFICATION DU SON, FIXE OU MOBILE**

Des appareils d'amplification du son seront utilisés. Des protections auditives seront distribuées sur place. Nous faisons signer les « règles en matière de son » de la FVJC aux animateurs et musiciens engagés. Un appareil de contrôle est loué au SEVEN.

## **GESTION DES DÉCHETS**

Nombreuses poubelles, vidées régulièrement sur la place de fête. Nous trions les déchets selon le même principe que la Cantonale FVJC 08 à Bavois.

## **MESURES SANITAIRES**

La section des Samaritains de Belmont-sur-Lausanne assurera le service sanitaire lors de la manifestation.

Une place de stationnement pour les véhicules d'urgence (Ambulance, police) est réservée juste à côté.

Une place est prévue pour la Rega sur le terrain de foot (coordonnées 564'754/187'825).

## **POLICE DU FEU/CONSTRUCTIONS/NORMES ECA**

Nous avons transmis à l'ECA tous les plans de la manifestation modifié selon leurs recommandations. Les installations électriques seront certifiées par le Groupe e.

Des extincteurs seront présents dans chaque construction. Un emplacement est réservé pour le tonne pompe ainsi qu'un parc matériel (2 Chariot de 4 lances, ~140m de tuyaux 75 et ~140m de 55).

Une patrouille de deux sapeurs-pompiers par soir est prévue pour la surveillance incendie lors de la manifestation. Ceci en accord avec le commandant des pompiers de Corcelles-près-Payerne.

Des accès spécifiques sont prévus pour les secours.

## **PARKING**

Nous avons un parking sur herbe pour environ 4'500 véhicules. En cas de pluie un dispositif spécial est prévu : les véhicules seront parqués à Payerne sur l'aéropôle et le U40. Un service de bus est prévu pour relier ces parkings à la place de fête.

## **MESURES DE PRÉVENTION**

Les Health's Angels (anciennement bus 13) seront présents sur le site.

Nez Rouge sera également présent avec dix véhicules de vendredi à dimanche.

## **CAMPING**

Les constructions fixes sont interdites dans le camping. Une charte doit être signée par les occupants. Un plan quadrillé avec le nom des jeunes sera à disposition des services de secours.



## **AUTORISATION ET SOUTIEN DE LA COMMUNE**



**COMMUNE DE CORCELLES-PRÈS-PAYERNE**  
**Municipalité**

N°Réf : 151.035/478  
*A rappeler dans toute correspondance*

Giron de la Broye FVJC 2009  
M. Nicolas Bulliard  
Rue du Collège 8  
1562 CORCELLES/P.

Corcelles, le 05 novembre 2008

### **Giron de la Broye FVJC 2009**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Suite à votre brillante élection pour l'organisation du giron des Jeunesses de la Broye du 1<sup>er</sup> au 05 juillet 2009, nous avons l'avantage de vous confirmer que la Municipalité vous autorise à mettre sur pied cette manifestation et vous soutiendra dans la mesure de ses possibilités pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Nous sommes certains que les habitants de notre Commune vous apporteront également un soutien et l'aide nécessaire pour vous permettre une organisation parfaite de ce giron, tout comme nous espérons que les entreprises locales et régionales sauront vous soutenir comme il se doit.

En vous souhaitant d'ores et déjà plein succès pour cette importante manifestation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :**

Le Syndic :  A. Dengerat

Le Secrétaire :  J.F. Pabud



Copie à : M. Savary, municipal





## PERMIS TEMPORAIRE

COMMUNE DE CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

PERMIS TEMPORAIRE – No 2009.19  
pour la  
vente de boissons alcooliques à consommer sur place  
octroyé à

Nom et prénoms : **BULLIARD Nicolas**

Date de naissance : **02.11.1982**

Profession : **Forestier-Bûct**

Domicile : **Rue du Collège 8, 1562 Corcelles/Payerne**

Pour le compte de  
(société, groupement, organisateur) : **Giron de la Broye FVJC 2009**

Genre de manifestation : **Fête de Jeunesse – Giron de la Broye**

Lieu de la manifestation : **Place de sports de Freybonnaz**

Durée : **05 jour(s)**

le(s) **01 + 02 juillet 2009**

Fermeture des débits de boissons

le(s) **03 + 04 juillet 2009**

chaque jour à **05h.00** sauf pour la

le(s) **05 + 06 juillet 2009**

tonnelle. Le **06.07** fermeture à **02h.00**

Boissons autorisées :

vin

bière

cocktails (mélanges) max. 15°

autres boissons alcooliques jusqu'à 21°

La vente ou la distribution de boissons alcoolisées est interdite de 05h.00 à 09h.00 durant toute la manifestation.

Autorisation spéciale pour le service de boissons distillées ou considérées comme telles de plus de 21° à l'occasion d'un repas communautaire :  NON

OUI : validité limitée à la durée du repas, soit :

Autorisation pour l'aménagement d'un bar :  NON  OUI - situation : **Place de sports**

Lieu et date :

Corcelles, le 21 avril 2009



IMPORTANT !

Ce permis temporaire doit pouvoir être présenté en tout temps durant la manifestation, muni du récépissé postal attestant le paiement de la taxe avant la date de la manifestation autorisée



## **PROGRAMME**

### **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**

15h – 18h	Karaoké	Disco pour enfants
18h	Tonnelle	Ouverture du giron
19h	Place de sport	Tournoi de pétanque
20h	Place de sport	Initiation au tir à l'arc
21h	Caveau	Concert de DAC (Rock – Broye)

### **JEUDI 2 JUILLET**

18h	Karaoké	Apéro des sponsors
19h	Place de sport	Tournoi de volley
22h	Cantine	Concert de Tafta (Rock - Suisse)

### **VENDREDI 3 JUILLET**

20h	Cantine	Fête de la bière avec Ambre9 (Orchestre - France)
20h	Caveau	Concert d'Une ombre à l'autre (Reprises de Cabrel)
21h	Karaoké	Karaoké
22h30	Caveau	Concert de Storia (Rock - Broye)
22h – 5h		Nez-Rouge

### **SAMEDI 4 JUILLET**

7h – 10h	Snack	Déjeuner
8h	Place de sport	Football (FVJC)
9h30 – 18h30	Place de sport	Athlétisme (FVJC)
14h	Place de sport	Volley (FVJC)
20h	Cantine	Fête de la bière avec Ambre9 (Orchestre - France)
20h	Caveau	Concert de Bastien Rémy (sosie de Claude-François - France)
21h	Karaoké	Karaoké
22h30	Caveau	Concert de Storia (Rock - Broye)
22h – 5h		Nez-Rouge

### **DIMANCHE 5 JUILLET**

7h – 10h	Snack	Déjeuner
8h	Place de sport	Football (FVJC)
8h30	Place de sport	Volley (FVJC)
11h	Place de sport	Cross (FVJC)
13h15	Place de sport	Lutte (FVJC)
15h	Place de sport	Tir à la corde (FVJC)
17h30	Cantine	Banquet
18h15	Cantine	Partie officielle
19h30	Village	Cortège
22h30	Karaoké	Remise des prix du cortège et de la déco. du village
18h – 24h		Nez-Rouge



## ORGANISATEURS



**PRÉSIDENT**  
**NICOLAS BULLIARD**

<<adresse>>  
<<no de natel>>



**VICE-PRÉSIDENT**  
**THIERRY BUACHE**

<<adresse>>  
<<no de natel>>



**SECRÉTAIRE**  
**FRANÇOIS VESSAZ**

<<adresse>>  
<<no de natel>>



**CAISSIÈRE**  
**CHRISTELLE PETER**

Rte de Mivelaz 3  
1562 Corcelles  
079/781'53'13



**MEMBRE-ADJOINT**  
**PAUL RAPIN**

<<adresse>>  
<<no de natel>>



**RESP. SÉCURITÉ**  
**GILLES RAPIN**

<<adresse>>  
<<no de natel>>

[comite@gironbroye09.ch](mailto:comite@gironbroye09.ch)  
[securite@gironbroye09.ch](mailto:securite@gironbroye09.ch)

pour atteindre le CO  
pour atteindre la com. sécurité

		<b>Président</b> Nicolas Bulliard		
<b>Vice-Président</b> Thierry Buache	<b>Caissière</b> Christelle Peter		<b>Secrétaire</b> François Vessaz	<b>Membre-adjoint</b> Paul Rapin
<b>Tonnelie</b> Michaël Detrey Yves Jaquemmet Fabrice Gavillet	<b>Caissier-adjoint 1</b> Thierry Schneider	<b>Sports</b> Frédéric Corthésy Simon Reynaud Romina Margreth	<b>Secrétaire-adjointe</b> Sandra Brülhart	<b>Cuisine</b> Alain Fischer Véronique Cherbuin Thierry Leuthold
<b>Caveau</b> Cédric Rapin Damien Coucet Gilles Monney	<b>Caissier-adjoint 2</b> Florent Givel	<b>Sécurité, circulation</b> Gilles Rapin Gilles Pahud Luc Reynaud	<b>Stand Info</b> Sandra Peter	<b>Nettoyage</b> Sabrina Rapin Delphine Cherbuin Laurent Jaquemmet
<b>Karaoké</b> Frédéric Pahud Damien Coucet Mathieu Rapin	<b>Sponsoring</b> Jennifer Rapin François Vessaz Sylvain Losey	<b>Camping</b> Chantal Moll Cyril Cherbuin Olivier Reynaud	<b>Publicité</b> Line Jaquemmet Sabrina Rapin Sophie Gotti	<b>Bénévoles</b> Christel Petter Sandra Brülhart Jérôme Piller
<b>CCG</b> Manuel Estoppey Christian Vessaz Simon Rapin	<b>Organe de contrôle</b> Anne-Christine Krieger Laurent Cosendal Gaël Andrey	<b>Animations</b> Dominique Jan (Bolet) Jean-Yves Coucet Alain Jaquemmet		<b>Ravitaillement</b> Cyril Cherbuin Alexandre Jaquemmet Sébastien Rapin
<b>Technique</b> Fabrice Rapin Vincent Marcard		<b>Major de table</b> Sébastien Galliker		<b>Resp. de bars</b> Frédéric Pahud Christian Vessaz Fabrice Gavillet Florent Rapin Loïc Losey Marion Berthoud
<b>Décoration</b> Gilles Pahud Line Jaquemmet Sandrine Rapin		<b>Membres</b> Lionel Fivaz Muriel Petter Daniel Oulevey		



## CHARTRE FVJC SUR LA VENTE D'ALCOOL



### 10.6 Engagement en matière de vente d'alcool lors d'une manifestation officielle FVJC

#### 1 Législation

La vente d'alcool est soumise à la Loi fédérale sur l'alcool ainsi qu'à la loi cantonale sur les auberges et les débits de boissons LADB.

Les municipalités sont les autorités compétentes pour délivrer les permis temporaires d'autorisation de ventes de boissons alcoolisées à consommer sur place. Celles-ci peuvent permettre la vente d'alcool distillés non mélangés (whisky, eaux de vies, ...) aux personnes majeures.

#### 2 Prise de position de la FVJC

Les problèmes liés à l'abus de boissons distillées sont avérés tant pour les consommateurs (comas, pertes de maîtrise de soi, ...) que pour les organisateurs (gestion de la violence, ...).

Un des rôles de la FVJC est d'épauler les organisateurs de manifestations officielles en édictant des conseils, notamment par le biais de directives internes. Dans ce cadre là, la FVJC se soucie depuis de nombreuses années de prévention en matière d'alcool.

Compte tenu de ce qui précède, la FVJC a adopté une position plus restrictive que la loi cantonale actuelle en matière d'alcool. Elle ne cautionnera pas les sociétés organisatrices qui vendront des alcools distillés non mélangés.

Les organisateurs demeurent libres de suivre cet avis.

#### 3 Engagement des organisateurs

En signant ce document, la société organisatrice du Giron de la Broye FVJC qui aura lieu à Corcelles-près-Payerne s'engage à ne pas vendre d'alcool distillé non mélangés sur l'ensemble de sa manifestation.

##### Les organisateurs :

Société organisatrice du Giron de la Broye FVJC 09 représentée par :

Nom : Balthus Nicolas

Nom : VESSIAZ François

Fonction : Président

Fonction : Secrétaire

Lieu et date : Corcelles le 4 février 2009

Lieu et date : Corcelles le 4 février 2009





## CONTRAT AGENCE DE SÉCURITÉ



### Protect'Service Nord vaudois SA

Br. de Grandson 48 | 1400 Yverdon-les-Bains

Tel : 024 445 15 15 | Fax : 024 445 23 61

gilles.fawer@protectservice.ch

Contrat de prestations service manifestation : Giron de la Broye 2009

Conclu entre : et

Protect'Service Nord vaudois SA  
Av. de Grandson 48  
1401 Yverdon-Les-Bains

Le comité du  
Giron de la Broye 2009  
1562 Corcelles-près-Payerne

---

Mission: Service manifestation

Service: manifestation et patrouille parc.


Début du contrat: mercredi 1 juillet à 20h00

Fin du mandat: lundi 6 juillet à 04h30

Montant de l'offre: [REDACTED]

Conditions particulières: selon horaire ci-joint

La consigne générale Protect'Service ainsi que la consigne de surveillance font partie intégrante du présent contrat.

Pour le mandant:   
Lieu et date: Corcelles le 26.02.09  
Timbre et signature: Nicolas Bulliard

Pour Protect'Service  
Yverdon, le 26.02.2009  
Protect'Service Nord vaudois SA  
G. Fawer



**Protect'Service Nord vaudois S.A.**

Av. de Grandson 48 1400 Yverdon-les-Bains

Tel : 079 414 99 07 gilles.fawer@protect-securite.ch

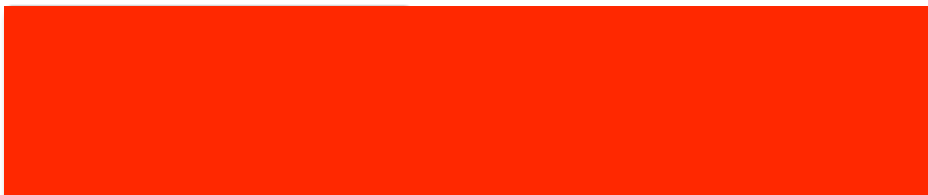
**Offre service manifestation**

**Manifestation:** Giron de la Broye 09

**Emplacement:** Corcelles-Payenne

**Personne de contact:** M. Gilles Rapin

Date	Mission	Fonction	Effectif	Horaire
mer.01.juil.09	Service d'ordre	chef	1	20h00 à 04h30
		agents	3	20h00 à 04h30
		agt + chien	1	21h00 à 04h30
jeu.02.juil.09	Service d'ordre	chef	1	20h30 à 04h30
	fouille avant concert	agents	8	20h30 à 04h30
	Opérateur radio	agents	1	20h30 à 04h30
		agt + chien	1	21h00 à 04h30
ven.03.juil.09	Service d'ordre	chef	1	20h00 à 04h30
		agents	3	20h00 à 04h30
		agents	2	22h00 à 04h30
		agents	2	23h00 à 04h30
		agt + chien	1	21h00 à 04h30
		Opérateur radio	agents	1
sam.04.juil.09	Service d'ordre	chef	1	20h00 à 04h30
		agents	3	20h00 à 04h30
		agents	2	22h00 à 04h30
		agents	2	23h00 à 04h30
		agt + chien	1	21h00 à 04h30
	Opérateur radio	agents	1	20h00 à 04h30
dim.05.juil.09	Service d'ordre	chef	1	20h00 à 24h00
		agents	3	20h00 à 24h00
		agt + chien	1	21h00 à 04h30



Yverdon-les-Bains le 28.01.2009



Notre offre comprend

Un service professionnel, conforme au plan de surveillance, par des agents uniformés.

Nos agents sont tous au bénéfice de l'autorisation d'exercer, délivrée par le département de la sécurité et de l'environnement du canton de Vaud.

Durant leur service, ils portent sur eux une carte de légitimation nominale délivrée par ce même département.

La pose d'indications "Site sous surveillance".

L'établissement de rapports journaliers précisant les situations particulières

Chaque agent est au bénéfice d'une formation théorique et pratique adaptée à son engagement. Les formations de base - surveillance et gardiennage - sont données à l'interno alors que nos agents appelés à assurer des service de sécurité suivent une formation dans des centres spécialisés - tir et self-défense -.

Les frais de transport et de déplacement.

Une assurance responsabilité civile pour un montant de Fr. 5 millions par cas. Police d'assurance No 944 135 auprès de la Vaudoise assurances.

G.Faver  
Direction

079 414 99 07



## CONTRAT NEZ-ROUGE



Nez rouge  
Broye

### CONVENTION POUR ORGANISATEUR DE MANIFESTATION "Cupie"

entre la Société organisatrice : *Société de Jeunesse - Giron Broye FVJC 2008 - Corcelles près Payerne*  
- *Chemin des Trois-Haies 1 - 1562 Corcelles*  
1562 Corcelles-près-Payerne.....

Personnes de référence



Pour la manifestation suivante : Giron de la Broye 2009  
Dates et heures de la manifestation :  
Vendredi 3 juillet 2009 de 22h00 à 05h00  
Samedi 4 juillet 2009 de 22h00 à 05h00  
Dimanche 5 juillet 2009 de 18h00 à 24h00

Fait à Payerne, en deux exemplaires, le 24 octobre 2008.

La présente Convention a pour objet la mise sur pied d'une structure bénévole contribuant aux objectifs de l'Opération Nez rouge.

Les objectifs de l'Opération Nez rouge sont les suivants:

- **Sensibilisation:** sensibiliser les conducteurs aux conséquences de la conduite avec facultés affaiblies.
- **Éducation:** responsabiliser le public en lui montrant concrètement une manière de ne pas prendre le volant lorsque certaines facultés sont diminuées

**Prévention:** offrir aux gens dont les facultés sont momentanément amoindries (fatigue, médicaments, alcool...), une façon sécuritaire d'utiliser leur véhicule sans toutefois prendre le volant.





## CONTRAT SAMARITAINS



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES SAMARITAINS  
SECTION DE BELMONT ET ENVIRONS

Vucherens, le 17 janvier 2009

### CONTRAT

Société de Jeunesse  
Monsieur Gilles Rapin  
Responsable Sécurité du Giron FVJC  
1562 Corcelles-près-Payerne

Manifestation : Giron FVJC 09

Organisateur responsable : Jeunesse de Corcelles/Payerne  
M. Gilles Rapin

Dates : du jeudi 2 juillet au 5 juillet 09

Lieu : 1562 Corcelles-près-Payerne

Conditions et tarifs pour la manifestation mentionnée ci-dessus :



Case postale 14  
1080 Belmont-sur-Lausanne

Coordonnées  
Gilles Lafont  
☎ +41 79 217 95 27

Coordonnées  
Annick Favez  
☎ +41 79 224 24 46

Site internet : [www.samaritains.ch](http://www.samaritains.ch) E-mail : [info@samaritains.ch](mailto:info@samaritains.ch) E-mail : [annick.favez@samaritains.ch](mailto:annick.favez@samaritains.ch)



## CHARTRE DU CAMPING



## CHARTRE DU CAMPING

Chers amis,

Dans le but de vous offrir un maximum de plaisir et de confort dans le camping, nous vous remercions de prendre note des règles suivantes :

1. Le camping aime la sécurité et la sécurité est de savoir où vous êtes placés! Voilà pourquoi une place précise vous est destinée !
2. Le camping n'aimant pas les voleurs, dans des lieux sûrs, veuillez mettre toutes vos valeurs !
3. Le camping est fait pour les tentes ainsi que les roulottes avec éventuellement un auvent. Les constructions - fixes - y sont interdites !
4. Le camping n'étant pas une discothèque de plein air, merci de laisser amplis et autres sonorisations d'envergure au vestiaire !
5. Le camping n'étant pas une déchetterie, merci de ramasser et de trier tous vos déchets et de rendre la place dans l'état où nous vous l'avons remise !
6. Le camping n'aimant pas les incendies, merci de sécuriser vos divers feux et barbecues avant que la place ne grille!
7. Le camping n'étant pas une place de tir pour les feux d'artifice, merci de ne pas allumer d'engins pyrotechniques au sein du giron.
8. Le camping du giron n'étant pas un camping permanent, merci d'enlever votre caravane/véhicule jusqu'au 17 juillet 2009 qui sera le dernier moment! Passé ce délai, l'organisation sera contrainte d'engager des frais de déplacement qui seront à votre charge évidemment!
9. Il est strictement interdit de circuler avec un véhicule dans le camping durant le giron !
10. La solidarité entre jeunes et anciens, fait la réputation de notre Fédé. Alors anciens, ne prenez pas les jeunes pour des pantins, mais pensez plutôt à les remettre dans le droit chemin !

Nous vous souhaitons à tous un excellent séjour dans le camping du giron.

Sté de jeunesse : \_\_\_\_\_ Responsable : \_\_\_\_\_

No de natel: \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

*Les organisateurs du Giron de la Broye 2009 à Corcelles-près-Payerne décline toute responsabilité en cas de dommages matériels, de vols ou d'accidents.*

Envoyé aux jeunes avec une lettre les rendant attentifs au point 3.



## **LETTE POUR PERTURBATEUR**



Corcelles, le \_\_\_\_ juillet 2009

Association  
Giron de la Broye FVJC 2009  
1562 Corcelles-près-Payerne

---

---

---

---

### **Interdiction d'entrée sur le site du Giron de la Broye FVJC 09 à Corcelles-près-Payerne**

Madame, Monsieur,

Suite aux récents troubles que vous avez provoqués sur le site de notre manifestation, le \_\_\_\_\_, nous vous informons que vous êtes désormais interdit d'entrée sur les lieux de notre manifestation.

Vous devez comprendre que la sécurité et la tranquillité des personnes participant à cette manifestation sont primordiales.

Nous tenons à préciser que cette décision est irrévocable.

Nous attirons votre attention qu'en cas de non-respect de cette décision, vous ferez immédiatement l'objet d'une plainte pénale.

En espérant que vous prendrez acte de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Au nom du Comité d'Organisation du Giron de la Broye FVJC 09 :**

Le Président,  
N. Buillard

Le Secrétaire,  
F. Vessaz

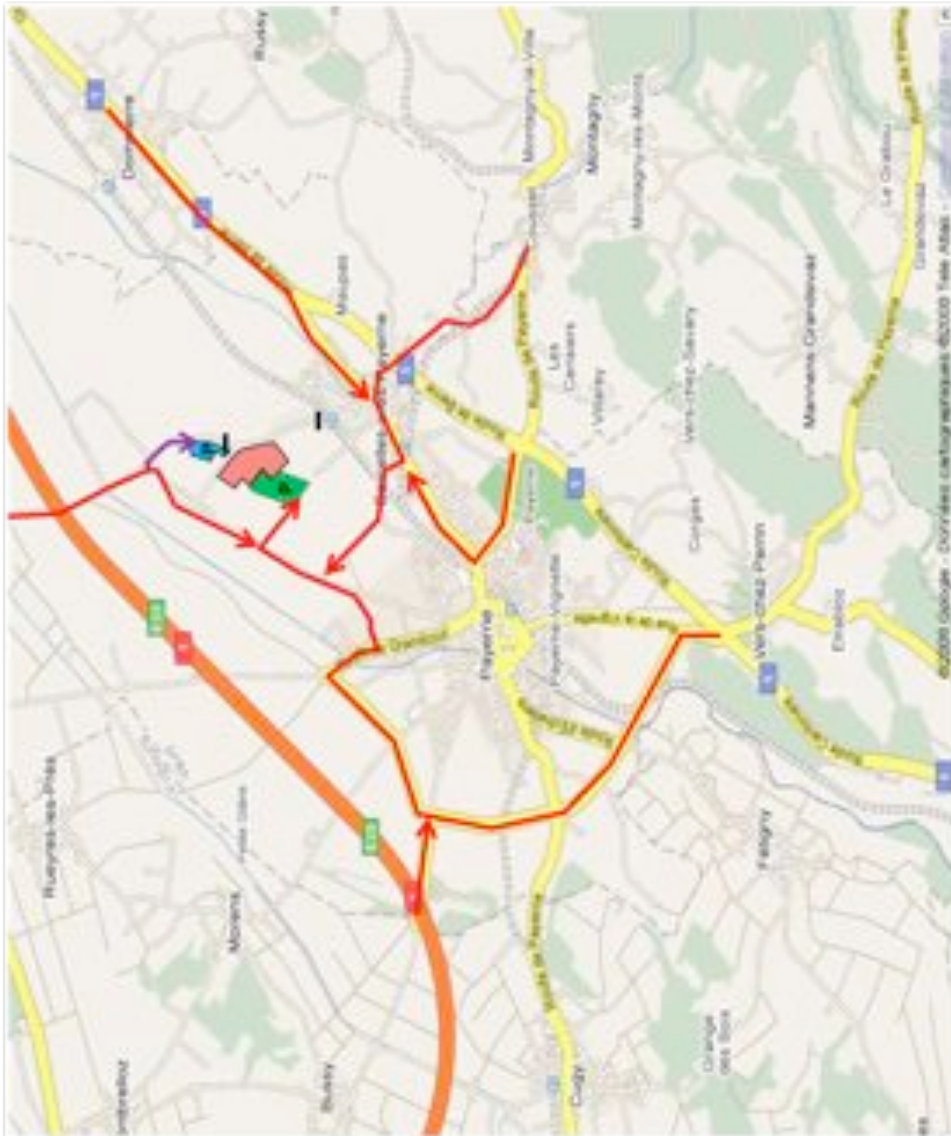
Copie à: Gendarmerie vaudoise, poste de Payerne  
Police cantonale du commerce, place du Château 6, 1014 Lausanne  
L. Savary, Municipal de police, Corcelles-près-Payerne  
Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes

**GIRON DE LA BROYE FVJC 2009**

**1562 CORCELLES-PRÈS-PAYERNE**



# PLAN D'ACCÈS AU PARKING



20 novembre 2008

Giron de la Broye FVJC 09



## PLAN D'ACCÈS PARKING

**ACCÈS PARKING** →

**ACCÈS PARKING DE RÉSERVE** →

**PARKING**

**PARKING DE RÉSERVE**

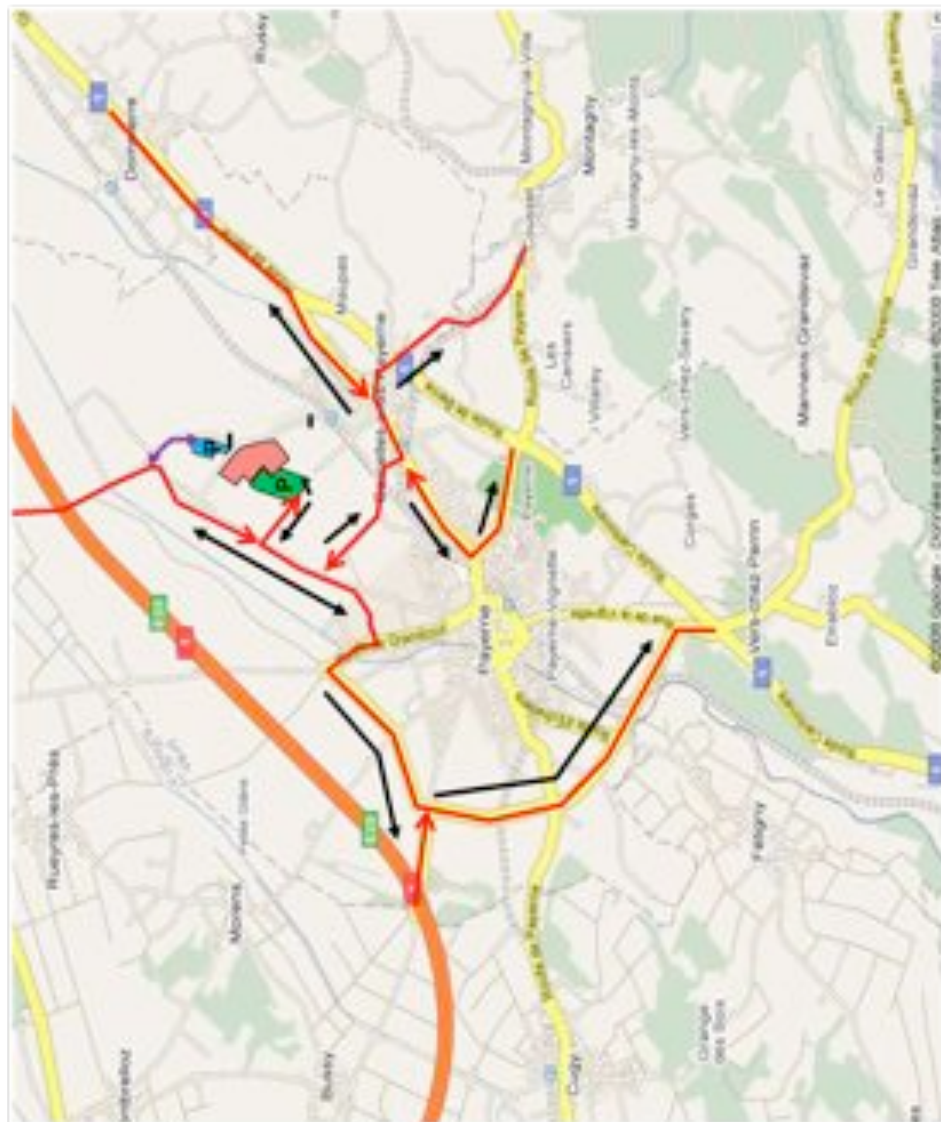
**PLACE DE FÊTE**

**ROUTE FERMÉE** —

Commission Sécurité



**PLAN D'ACCÈS AU PARKING (DIMANCHE)**



20 novembre 2008

Giron de la Broye FVJC 09



**PLAN D'ACCÈS AU PARKING  
LORS DU CORTÈGE**

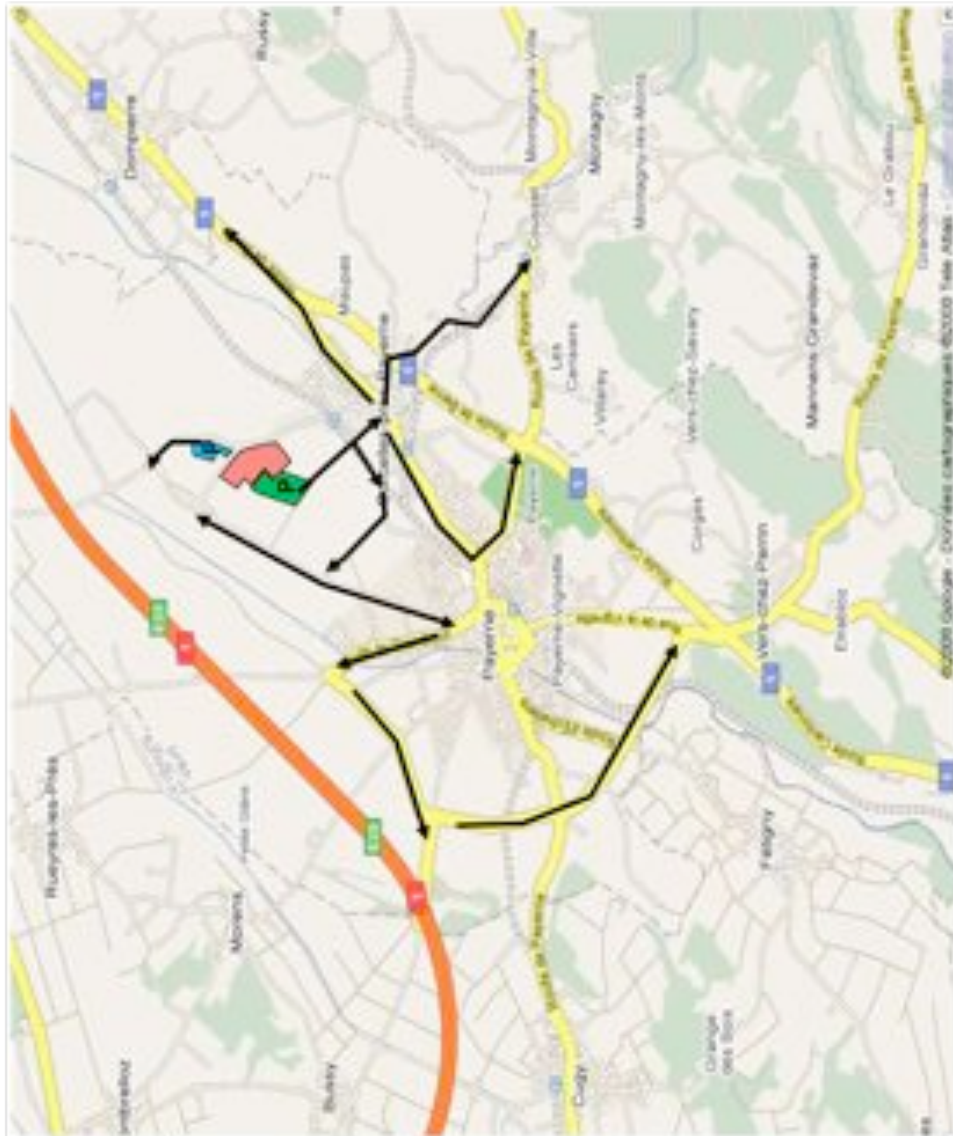
**LEGENDE :**

- ACCÈS PARKING** →
- ACCÈS PARKING DE RÉSERVE** ↔
- DIRECTION SORTIE** →
- PARKING** [Green box]
- PARKING DE RÉSERVE** [Blue box]
- PLACE DE FÊTE** [Red box]
- ROUTE FERMÉE** —

Commission Sécurité



# PLAN DE SORTIE DES PARKINGS



20 novembre 2008

Giron de la Broye FVJC 09



## PLAN DE SORTIE PARKING

**LEGENDE :**

- DIRECTION SORTIE →
- PARKING
- PARKING DE RÉSERVE
- PLACE DE FÊTE

Commission Sécurité



# PLAN DU CORTÈGE



**CORTÈGE DE DIMANCHE 5 JUILLET 2009 – 19H30**



**Parcours :**

- Rte de Freybonnaz
- Rte des Bays
- Rue Vers-l'église
- Rue du Collège
- Ch. De Rosex

**Longueur :** 2'500 m.

**Largeur max. :** 4.20 m.

**Hauteur max. :** 4.00 m.

**Légendes :**

Préparation cortège

Cortège

Route fermée

Déviation

Accès parking



## PLAN D'ACCÈS POUR LES SECOURS



### PLAN D'ACCÈS POUR LES SECOURS

**LÉGENDE:**

**PLACE DE FÊTE**

**ACCÈS SECOURS** (POMPIER,  
AMBULANCE ET POLICE)

**ROUTE FERMÉE AU PUBLIC** —



**CHEMIN D'ACCÈS POUR LES SECOURS :**

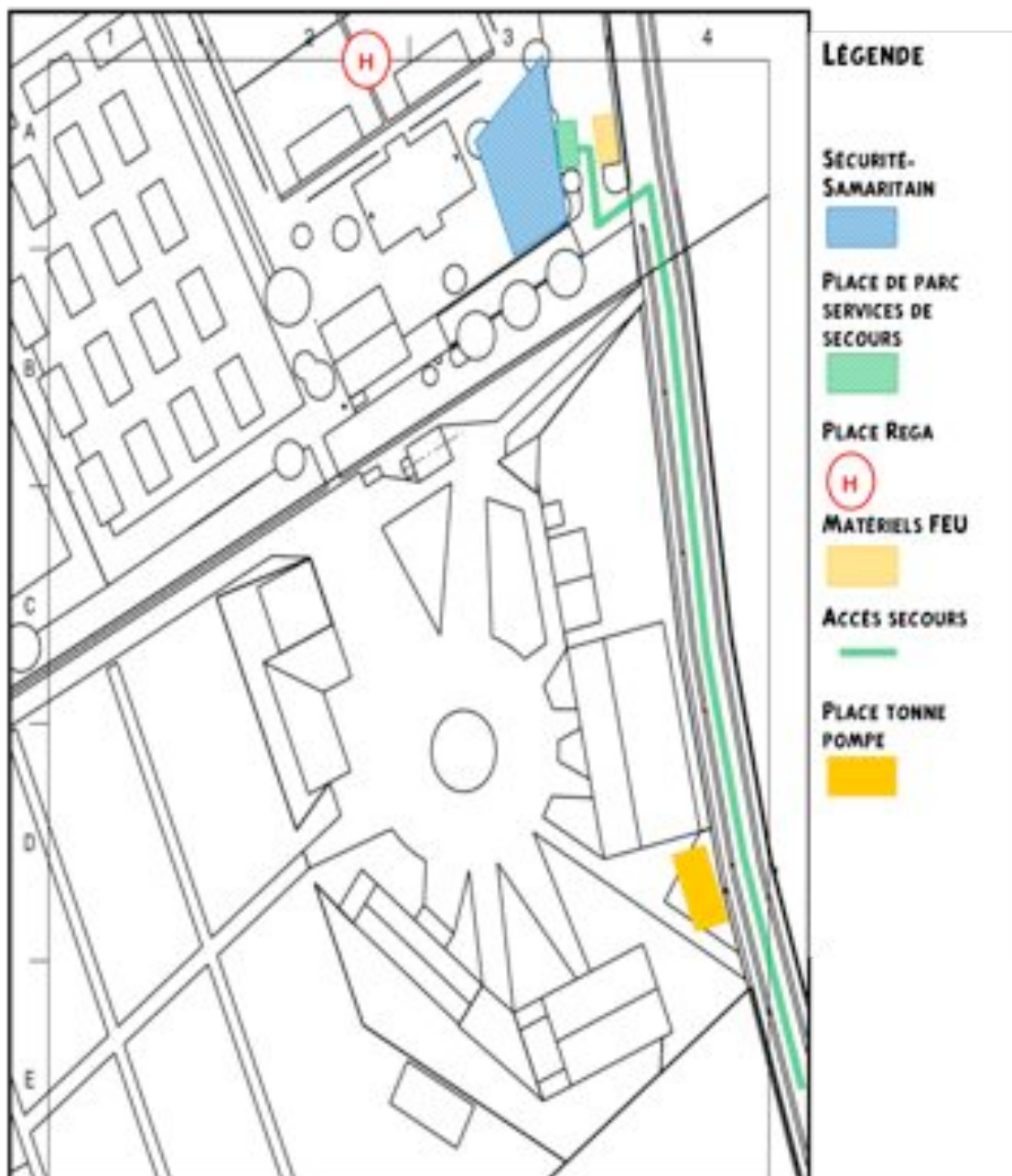
**VIA RTE DE CORCELLES- RTE DE MIVELAZ- RTE DES BAYS- RTE FREYBONNAI – PLACE DE FÊTE**



# PLAN ZONE SÉCURITÉ



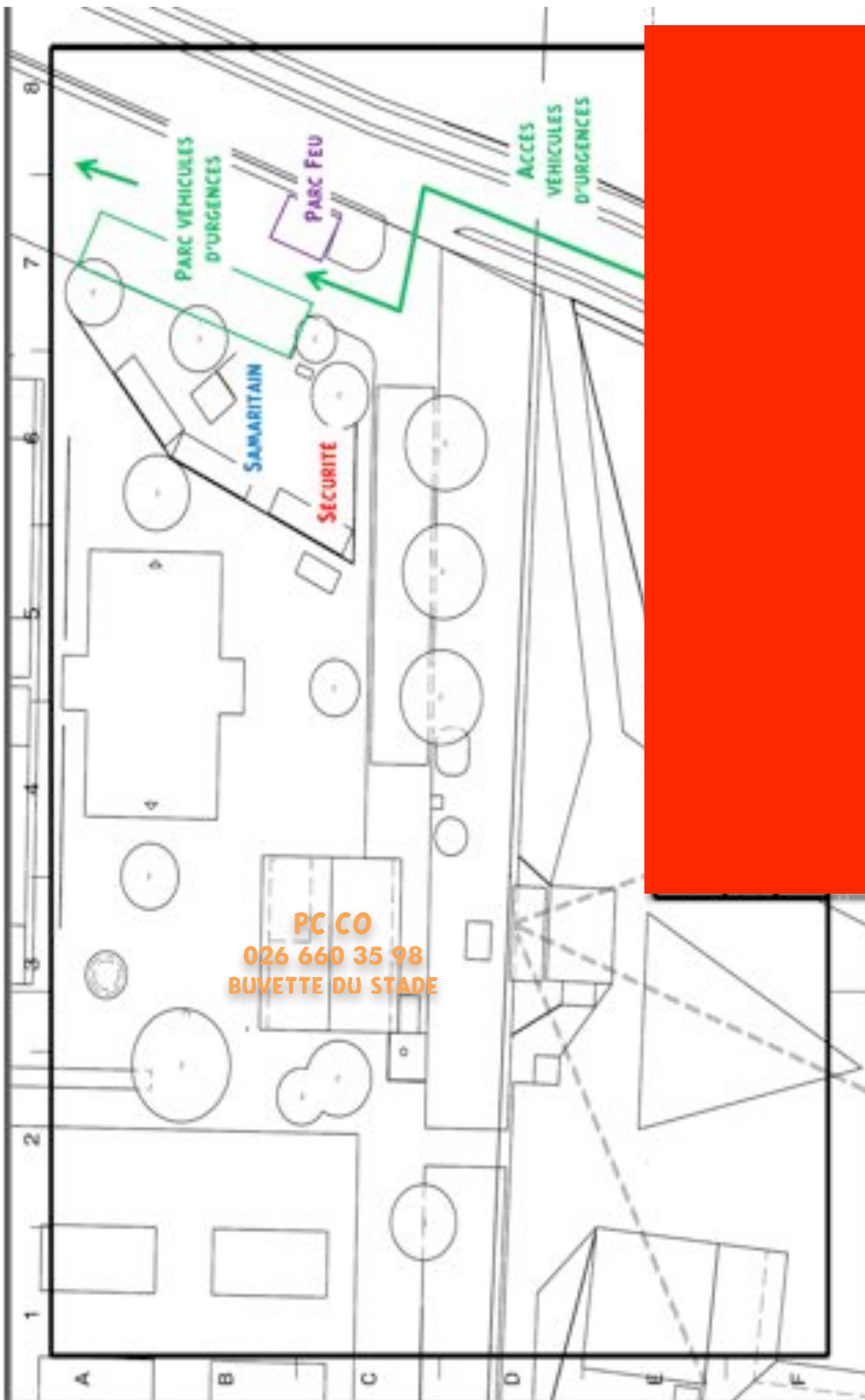
## PLAN POUR LES SECOURS



Commission sécurité

Giron de la Broye FVJC 09

16 janvier 09



21 mai 2009

Giron de la Broye FVJC 09

Commission sécurité

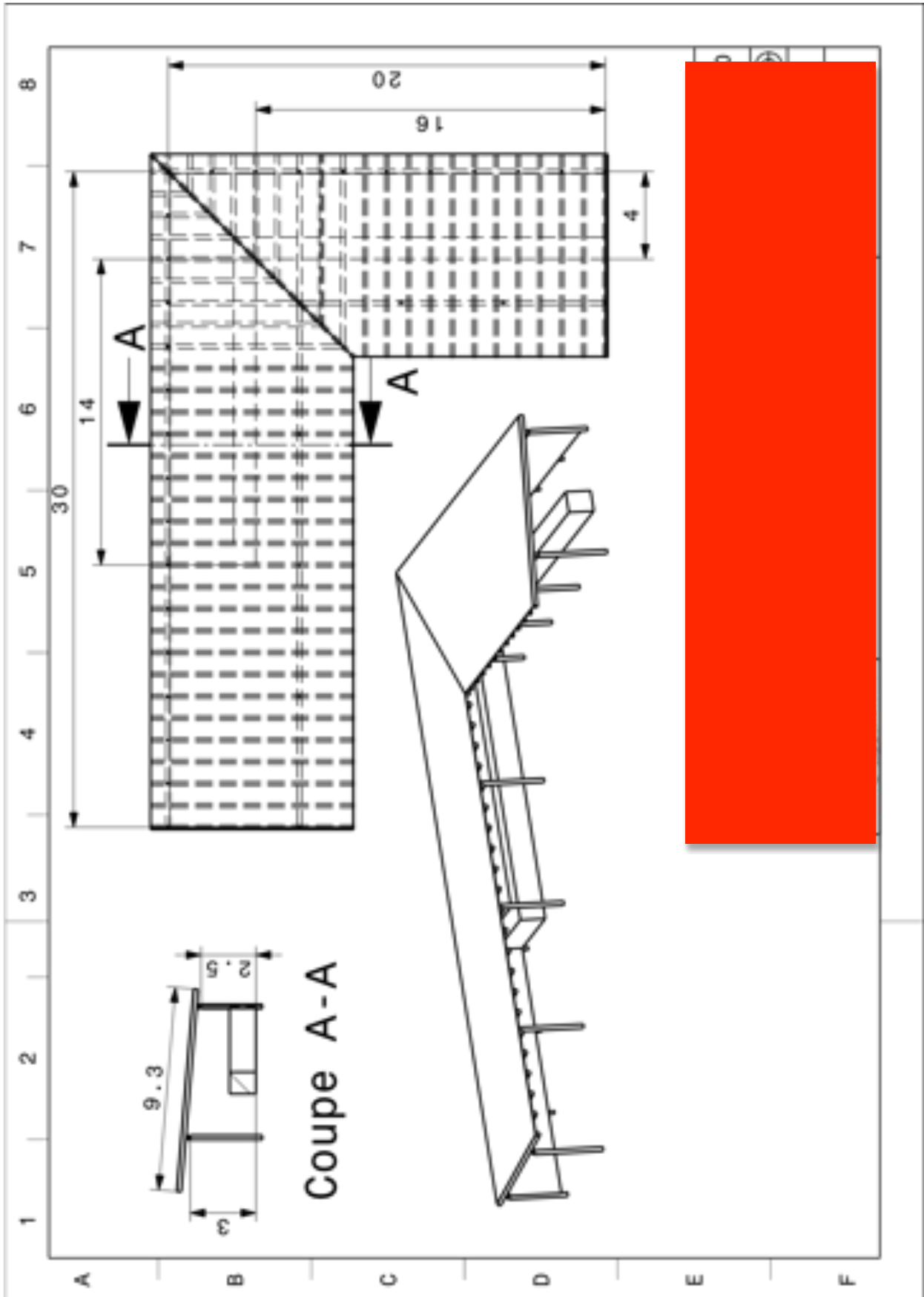


## PLAN DU CAMPING

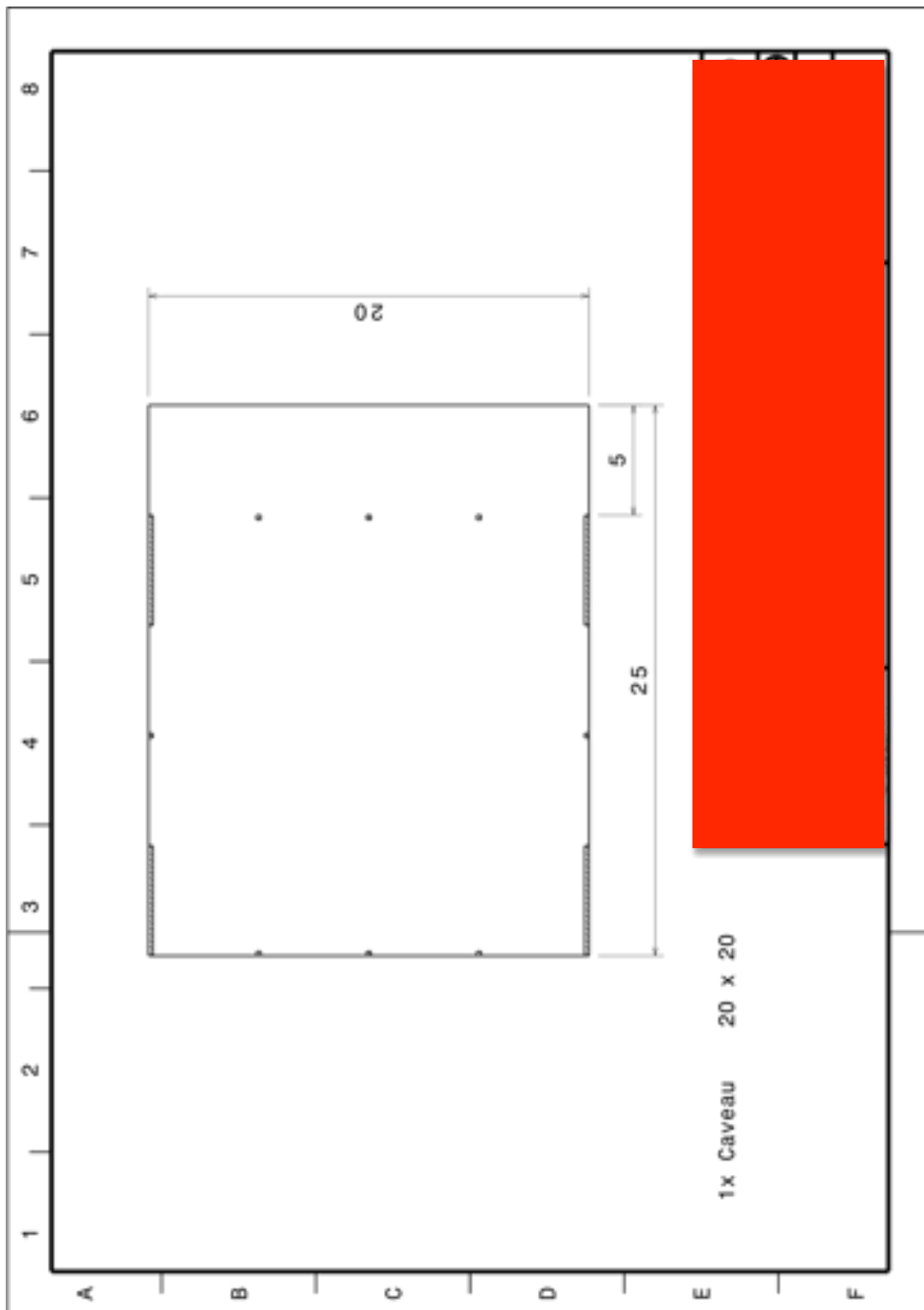
Un plan quadrillé avec le nom des jeunes sera à disposition des services de secours.



# PLAN DU BAR « L'AURORE BORÉALE »

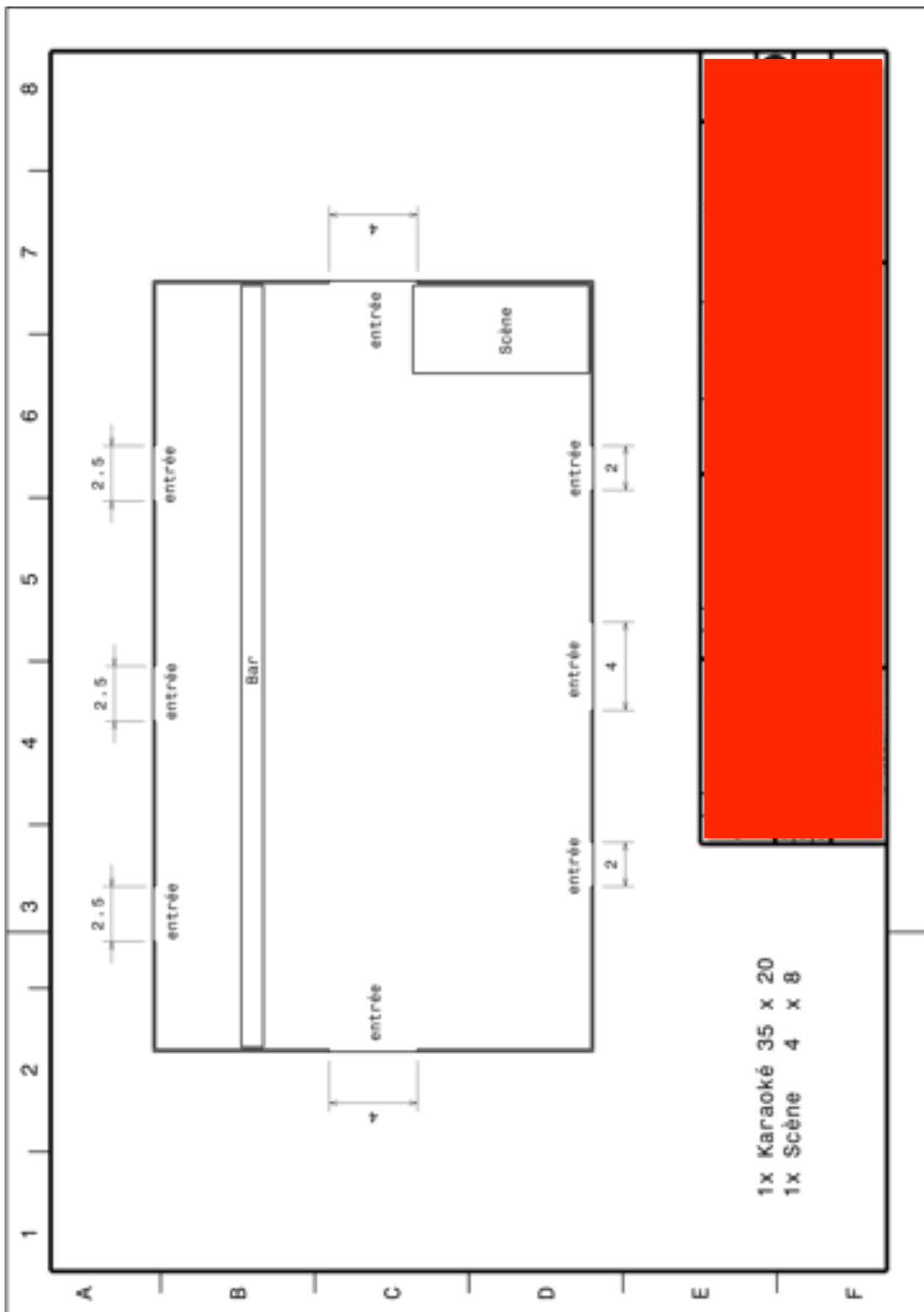


## PLAN DU CAVEAU





# PLAN DU KARAOKÉ

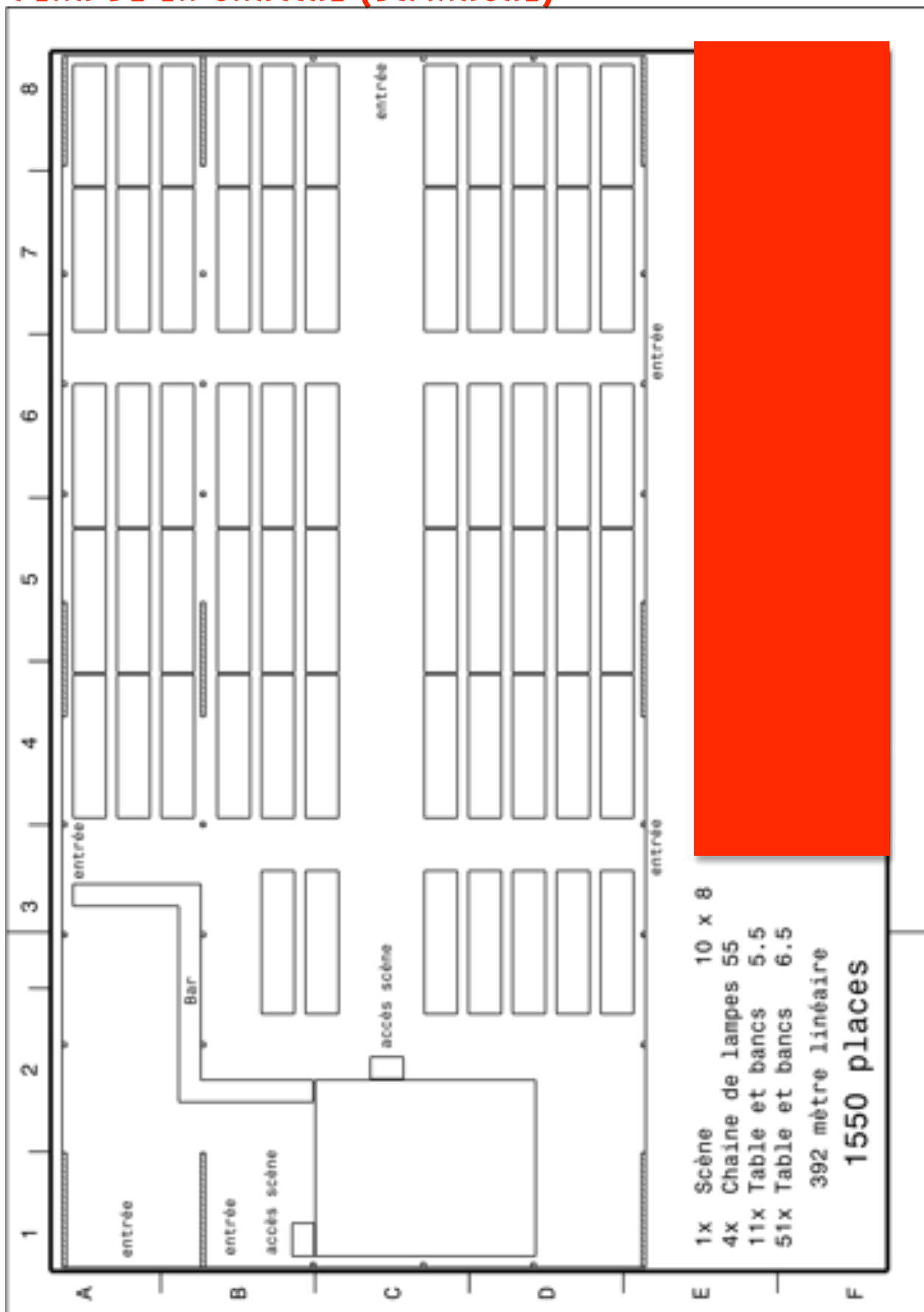








## PLAN DE LA CANTINE (DIMANCHE)





## **PV DES TROIS SÉANCES SÉCURITÉ**